

**Le livret
d'accueil**



**ASSOCIATION
L'ÉTAPE**
Espace Rencontre
Parents - Enfants

206 Avenue Victor Hugo
84200 CARPENTRAS
Tél : 06 79 98 56 11
mail : direction@assoletape.org
www.assoletape.org

Madame, Monsieur,

L'équipe de l'association l'Étape vous accueille pour mettre en place, avec vous, l'exercice d'un droit de visite, soit sur décision de justice, soit de façon volontaire, et ceci, dans l'intérêt de votre (vos) enfant(s).

L'association

Conformément aux objectifs définis par les textes :
« L'espace de rencontre est un lieu permettant à un enfant de rencontrer l'un de ses parents ou un tiers [...]. Il contribue au maintien des relations entre un enfant et ses parents ou un tiers. [...] Le recours à l'espace de rencontre doit conserver un caractère temporaire et transitoire, réservé a priori aux cas où aucune autre solution n'est envisageable, et être tourné vers l'exercice des responsabilités parentales du ou des parents concernés. »

L'enfant est au cœur de ce dispositif afin de lui permettre d'accéder à chacun de ses parents, ou toute autre personne titulaire d'un droit de rencontre.

Depuis plus de 20 ans, l'association l'Étape remplit cette mission sur le territoire du Vaucluse, dans ses lieux d'accueil d'Avignon et de Carpentras.

Agréée par la Préfecture du Vaucluse, l'association est soutenue financièrement par le Ministère de la Justice, la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA ainsi que par la ville de Carpentras et le CCAS d'Avignon.

L'équipe des intervenants de l'Étape est constituée de salariés formés, diplômés et possédant une expérience dans les champs de la petite enfance, de la famille, de l'éducation et/ou du social.

Les accueils

Les accueils se déroulent dans des locaux collectifs, mis à disposition par le CCAS d'Avignon et la ville de Carpentras. Ils sont adaptés à notre mission et possèdent un ameublement approprié aux enfants. Ils disposent en outre d'un jardin clos et aménagé.

L'équipe met des jeux et des jouets à votre disposition et à celle de votre (vos) enfant(s), et vous encourage à apporter ceux que vous estimez les plus adaptés à votre (vos) enfant(s), ainsi que les collations de votre choix.

Le fonctionnement de l'association

La permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. Dans le cas où la ligne est occupée, nous vous prions de laisser un message sur le répondeur, en prononçant lentement et distinctement votre nom, ainsi que votre numéro de téléphone et la raison de votre appel.

Vous trouverez les principales informations sur notre site www.assoletape.org, où vous pourrez télécharger les documents nécessaires.

Ce livret vous est remis accompagné du calendrier des accueils, ainsi que du « Règlement de fonctionnement ».

Pour le bien-être de vos enfants, l'Étape veille à la sérénité des accueils avec votre collaboration.

Avant la mise en place d'un droit de visite, nous recevons chacun des parents, séparément, pour un entretien de prise de contact et de présentation de l'Étape. Nous pouvons aussi vous recevoir en cours de mesure si vous le souhaitez ou si nous l'estimons nécessaire.

